



Procédure de demande de délivrance de diplôme

Votre/vos diplôme(s) demandé(s)

UFR/Institut :

Diplôme(s) : LICENCE MASTER LICENCE PROFESSIONNELLE
 DEUST DU/DIU DEUG AUTRES

Intitulé du/des diplôme(s) :

Année d'obtention :/.....

Votre état civil

N° d'étudiant à l'Université Montpellier (ou INE) :

Nom de naissance : Nom marital ou usuel :

Prénoms :

Vos coordonnées

Merci d'indiquer une adresse avec une validité permanente

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

.....@.....

à, le Signature

Documents à joindre obligatoirement à votre demande

Vous pouvez retirer votre/vos diplôme(s) auprès de l'UFR STAPS (adresse ci-dessous)

- soit à la l'accueil de l'UFR :

- . sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- . ou sur présentation d'une procuration à une personne de votre choix. Cette personne devra fournir sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), une procuration établie par vos soins, dûment datée et signée, et d'une copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de l'étudiant,

- soit en envoyant ce formulaire de délivrance de diplôme à la scolarité en l'accompagnant des pièces suivantes :

- . copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de l'étudiant,
- . justificatif de domicile (avis d'imposition, facture EDF, etc),
- . enveloppe cartonnée de format 23x32cm, libellée à votre nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur, correspondant à un envoi de 100 grammes en recommandé avec accusé de réception.
- . pour les étudiants résidant à l'étranger, indiquer l'adresse de l'ambassade ou du consulat où vous souhaitez retirer le ou les diplômes.